

**César Rendueles & Joan Subirats**

# **La cité en communs**

**Des biens communs au municipalisme**

**INTERVENTIONS**



Dans la collection **Interventions**

Patrick Radden Keefe

**Addiction sur ordonnance : La crise des antidouleurs**

Traduit de l'anglais par Claire Richard

ISBN 978-2-915825-90-9 – janvier 2019

Elinor Ostrom

**Communs et gouvernance polycentrique**

**Discours d'acceptation du Prix Nobel 2009**

Traduit de l'anglais par Jay Demazière

ISBN 978-2-915825-99-2 – décembre 2019

Chez le même éditeur

Zeynep Tufekci

**Twitter & les gaz lacrymogènes**

**Forces et fragilités de la contestation connectée**

Traduit de l'anglais (États-Unis) par Anne Lemoine

Collection **Société numérique** – ISBN 978-2-915825-95-4

Catalogue complet : <https://cfeditions.com>

Édition originale :

*Los (bienes) comunes: ¿Oportunidad o espejismo?*

Barcelone : Icaria, sept. 2016 (ISBN: 978-84-9888-736-5)

Licence CC by-nc-sa.

L'ouvrage est publié sous licence édition équitable  
(<http://edition-equitable.org>) et licence CC by-nc-sa.

ISBN 978-2-915825-96-1

Collection **interventions** - ISSN 2677-9501

C&F éditions, novembre 2019

35 C rue des Rosiers – 14000 Caen.

**César Rendueles**  
**Joan Subirats**

# **La cité en communs**

**Des biens communs  
au municipalisme**

Traduit de l'espagnol par **Alain Ambrosi**

**interventions**

C&F éditions

2019

## Les auteurs



**César Rendueles** est sociologue et essayiste. Docteur en philosophie, il a été professeur agrégé à l'Université Carlos III, professeur invité à l'université nationale de Colombie. Il enseigne actuellement la sociologie à l'université Complutense de Madrid. Il est membre fondateur du collectif d'intervention culturelle Ladinamo qui édite le magazine du même nom. Il a dirigé des projets culturels pendant huit ans au Círculo de Bellas artes (Cercle des Beaux-Arts) de Madrid. Dans ses travaux, il s'intéresse surtout à la philosophie politique et à la critique culturelle. Son essai *Sociofobia: El cambio político en la era de la utopía digital* (Capitan Swing, 2013) [Sociophobie: Le changement politique à l'ère de l'utopie numérique – non traduit] a eu un grand impact. L'auteur y questionne, entre autre, l'importance des médias sociaux et d'internet dans l'action politique. Il questionne d'abord le consensus idéologique sur la capacité des technologies de la communication à induire des dynamiques sociales positives. Il analyse ensuite comment la société capitaliste est un système qui détruit les relations communautaires et place les citoyens isolés au centre de la revendication politique. Des concepts tels que le cyber-fétichisme ou l'illusion numérique traduisent cette façon de penser.

En 2015, il publie son deuxième essai *Capitalismo canalla. Una historia personal del capitalismo a través de la literatura* (Seix Barral) [Capitalisme canaille: Une histoire personnelle du capitalisme à travers la littérature – non traduit]. Puis en 2016 *En bruto. Una reivindicación del materialismo histórico* (Los Libros de la Catarata), [En brut. Une revendication du matérialisme historique – non traduit].

**Joan Subirats Humet** est docteur en sciences économiques de l'université de Barcelone. Il a été directeur de l'Institut universitaire de gouvernement et politiques publiques de l'université autonome de Barcelone depuis sa création en juillet 2009. Il est professeur de sciences politiques, spécia-

liste des questions de gouvernance, gestion publique et analyse des politiques publiques. Il a également travaillé sur l'exclusion sociale, les questions d'innovation démocratique et sur la société civile.

Chercheur à l'ÍGOP et professeur au programme de doctorat en Politiques publiques de cet établissement, Joan Subirats est devenu en décembre 2017 commissaire à la culture à la mairie de Barcelone dirigée par Barcelona en Comú (Barcelone en Commun) et la maire Ada Colau.

Ses dernières publications en tant qu'auteur et éditeur sont :

*Políticas urbanas en España* (Icaria, 2011 [Politiques urbaines en Espagne – non traduit]; *Otra sociedad ¿Otra política?* (Icaria, 2011) [Autre société, autre politique? – non traduit]; *Decisiones públicas. El análisis y estudio de los procesos de decisión en políticas públicas*, avec Bruno Dente (Ariel, 2014) [Analyse et étude des processus décisionnels dans les politiques publiques – non traduit]; *España/Reset* avec Fernando Vallespín (Ariel, 2015) [Espagne/Reset – non traduit]; *El poder de lo proximo. Las virtudes del municipalismo* (Catarata, 2017) [Le pouvoir de la proximité, les vertus du municipalisme – non traduit]; *Canvi d'època i de polítiques públiques a Catalunya* (Galaxia Gutenberg, 2019) [Changement d'époque et de politiques publiques en Catalogne – non traduit] avec Ricard Goma.

Avant sa nomination à la mairie de Barcelone, Joan Subirats tenait des rubriques régulières dans plusieurs médias espagnols comme *El País* et *El Periódico* ■

# Table des matières

|  |        |
|--|--------|
| Avant-propos   | p. 8   |
| Qu'entendons-nous par communs ?  | p. 10  |
| Le débat Hardin-Ostrom   | p. 28  |
| Capitalisme, communs et grande transformation  | p. 40  |
| Karl Polanyi   | p. 43  |
| Distribution et revenu de base   | p. 56  |
| Capital social / capital culturel  | p. 59  |
| Coopérativisme   | p. 67  |
| Échelles   | p. 73  |
| Communs numériques   | p. 83  |
| Élitisme et innovation sociale   | p. 98  |
| Vie privée et contrôle   | p. 106 |
| Démocratie représentative directe  | p. 110 |
| Coproduction / dynamique participative / soins   | p. 113 |
| Pour conclure  | p. 119 |
| Postface pour l'édition française – 1<br>Vers l'institutionnalisation des communs<br>(César Rendueles)                             | p. 121 |
| Postface pour l'édition française – 2<br>La sphère locale comme espace<br>du commun : l'expérience de Barcelone<br>(Joan Subirats) | p. 127 |

# Avant-propos

**« En commun », « biens commun », « pour le bien commun ».** Le concept de « communs » et tous ses dérivés possibles sont des mots qui résonnent de plus en plus dans le monde des idées politiques, économiques et culturelles... Pourquoi? Qu'est-ce qui rend si intéressant ce mot aux interprétations multiples? Que nous apporte « le commun » à un moment aussi complexe que celui d'aujourd'hui?

Les biens communaux sont la propriété de toute une communauté. Ni privés ni publics, ils fournissent généralement un bien nécessaire à tous ses membres. Ce sont des ressources (eaux, forêts, terres...) qui doivent être préservées et gérées collectivement car elles sont rares et leur exploitation individualiste peut conduire à leur extinction. L'accès aux biens communaux est un droit de tous les membres d'une communauté. Le commun exige aussi quelques devoirs: le travail et la gestion communautaire.



Le commun a des racines très anciennes dans le temps et l'espace. C'est une réalité répandue à travers la planète et à travers l'histoire. Les sociétés traditionnelles actuelles comme les communautés paysannes et autochtones ont des mécanismes politiques et économiques de nature communautaire. Nous avons aussi des témoignages de formes de propriété communale dans le monde rural européen qui évoquent une défaite qui date de deux cents ans : le communal phagocyté par le capitalisme émergent tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle.

Qu'est-ce qui nous séduit dans la revendication du « commun », ? Sans doute l'absence de modèles théoriques transformateurs, ce qui nous permet d'échapper à la mauvaise expérience étatique du « socialisme scientifique » et la barbarie néolibérale de la privatisation extrême que nous vivons aujourd'hui.

Par ailleurs, il est indéniable que nous ne pourrions parler du commun sans l'émergence du monde numérique. Le discours des biens communs a servi de nombreuses communautés numériques pour défendre la liberté d'expression, revendiquer le logiciel libre, le libre accès à l'information et lutter contre les lois restrictives du copyright.

Pour aborder ce débat, nous avons invité deux chercheurs inscrits dans la société, la culture et les idées d'aujourd'hui. César Rendueles et Joan Subirats nous offrent dans ce livre une conversation animée et cependant pleine de la rigueur que leur apporte leurs multiples champs de réflexion : histoire, sciences politiques, économie, anthropologie... Tous deux nous aideront à comprendre ce qu'est le commun dans toute sa richesse et sa complexité ■

## Qu'entendons-nous par communs ?

**Joan Subirats:** Tout d'abord, il nous faut expliquer le concept même qui nous réunit ici. Qu'entendons-nous par « commun » ? Il y a une certaine ambiguïté dans la façon dont ce terme est utilisé. Il est proche de ce que l'on appelle un « concept parapluie » ou un « non-concept ». Pourquoi en est-il ainsi ? Parce que d'une part on parle de « biens communs » qui est un concept bien précis et délimité dans la théorie économique, et d'autre part on parle du « commun » qui est beaucoup plus générique. En espagnol, on utilise aussi l'expression « pro-commun »<sup>1</sup>, souvent simplement pour bien marquer la différence avec l'acception courante du terme « commun » ou encore pour mettre l'accent sur l'idée d'action, de faire du commun... Bref, il est difficile de savoir si on parle de quelque chose de matériel, d'une forme de propriété, ou de quelque chose qui, au contraire, s'oppose à la propriété ou encore sur un autre plan si on parle d'une attitude idéologique ou conceptuelle qui, d'une certaine façon, tente de se situer entre les sphères publique et privée. Cette conversation peut donc nous aider à clarifier tout ça tout au moins en essayant de fournir une série d'éléments qui peuvent servir à mieux cadrer le débat conceptuel.

On pourrait d'emblée, poser la question suivante : pourquoi maintenant, tout à coup, tout le monde parle du commun ou des communs ? Sans nous arrêter trop longtemps à vérifier d'où vient le concept, on pourrait convenir que dans le contexte de mondialisation économique et d'accroissement de la compétitivité mondiale, il est permis de penser qu'on assiste à un processus de marchandisation qui n'a pas de limites. À cela s'ajoute le sentiment que l'État dispose de

moins d'outils pour faire contrepoids aux excès et aux effets collatéraux du marché qui est à l'origine de cette expansion des inégalités.

Si on part de là, la recherche de réponses dans ce que promet le « commun » prend tout son sens. Le sentiment dominant est que nous avons perdu les références de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle au cours de laquelle l'existence d'une économie de marché, d'une société de marché, pouvait compter sur une certaine capacité de pondération de la part de l'État. On a aujourd'hui besoin de retrouver quelque chose qui exprime le collectif, qui nous rapproche d'une idée du public qui ne doit pas nécessairement se confondre avec l'institutionnel. Le commun représenterait donc le besoin de reconstruire cet espace de liens, de relations et de tous les éléments qui constituent le collectif. Je crois qu'il s'agit là d'une explication convaincante de la raison pour laquelle nous parlons maintenant d'une notion qui a sans aucun doute beaucoup d'histoire derrière elle mais qui réapparaît aujourd'hui avec force quoiqu'avec d'autres lectures et significations.

**César Rendueles:** C'est vraiment impressionnant la façon dont, en dix ans, le vocabulaire lié aux biens communs s'est répandu chez des personnes venant d'espaces sociaux et de traditions intellectuelles très diverses. Il est évident qu'il est devenu un élément essentiel du bagage conceptuel des écologistes, des technologues, des féministes, des économistes hétérodoxes, des artistes, des cyberactivistes... Mais il fait aussi partie du vocabulaire quotidien des acteurs politiques et des institutions publiques. Même les entreprises et les banques l'utilisent dans leur publicité.

Il est clair que l'une des raisons de cette popularité est la crise du modèle néolibéral et les espoirs que le monde avait placés dans la mondialisation économique et culturelle. Les processus de néo-marchandisation qui ont commencé dans les années 1970 nous promettaient non seule-

ment une prospérité matérielle mais surtout un certain processus de dépolitisation, de dépassement des conflits collectifs qui ont traversé la modernité capitaliste au XX<sup>e</sup> siècle. L'attrait du programme néolibéral est qu'il entend l'engagement social comme une relation strictement électorale, et par conséquent il est parfaitement compatible avec un cosmopolitisme inconsistant et gentiment individualiste. La crise économique et politique a remis sur la table la nécessité de réfléchir aux conditions sociales du changement politique, aux engagements et aux normes qui constituent une communauté politique. Je crois que le concept de communs est la façon dont notre contemporanéité aborde cette question classique.

Le problème que je vois, c'est que le prix de cette popularité des communs est un impressionnisme conceptuel qui n'a pas seulement à voir avec une indéfinition qui, après tout, pourrait être affinée, mais plutôt qu'on utilise ce registre théorique pour éviter certaines questions importantes liées à l'articulation politique concrète de cette nouvelle préoccupation pour le collectif. Il est clair que dans l'approche contemporaine des biens communs, il y a une volonté manifeste de se détacher des adhésions historiques d'une partie de la gauche traditionnelle à la planification étatique ou à l'hypertrophie de la rationalité bureaucratique. Mais même si je trouve cela très positif, il s'agit d'un débat complexe qui soulève de nombreuses questions et je crois que l'idée des communs est souvent utilisée pour éviter ces problèmes. Le commun est un concept sympathique et consensuel, peu suspect de complicité avec la bureaucratie et le marché et qu'on accueille toujours chaleureusement. Comme Zygmunt Bauman<sup>2</sup> le rappelle, on blâme la société pour ses malheurs, mais pas la communauté.

Cet impressionnisme niveleur a des effets politiques importants et peut conduire à des affinités monstrueuses. Avec le commun, il semble que les conflits matériels disparaissent et que les intérêts de certains patrons coïncident

avec les programmes de certains activistes. J'apprécie beaucoup cette nouvelle préoccupation pour le collectif après une très longue vague de nihilisme individualiste mais je pense qu'il est essentiel d'en mesurer les limites. Si nous voulons promouvoir des politiques de retour au collectif réalistes et qui peuvent réellement être mises en pratique, nous devons garder à l'esprit qu'elles ne sont pas politiquement neutres, qu'elles devront se prononcer sur des intérêts matériels opposés et qu'elles ont besoin d'une articulation institutionnelle qui n'est pas politiquement neutre non plus.

**Joan Subirats:** Peut-être que ce qui fait que tout le monde utilise ce terme et ce que tu appelles «l'impressionnisme conceptuel» qui entoure la notion de commun, c'est le sentiment qu'il n'y a pas de réponse claire aux problèmes sociaux auxquels nous sommes confrontés, et encore moins si nous continuons à utiliser les instruments et les mécanismes qui nous ont été plus ou moins utiles jusqu'ici...

La réponse que donnait l'État aux problèmes collectifs est remise en question. D'abord, parce qu'il est de moins en moins capable d'y répondre efficacement. La dynamique de la mondialisation économique déstabilise fortement les institutions étatiques qui ont une base territoriale bien délimitée. Le marché global n'a pas en face de lui un État global et c'est encore plus grave dans la société numérique qui est connectée globalement. Il en résulte une grande déstabilisation qui se voit surtout dans la capacité et l'efficacité fiscales, dans la capacité de chaque État d'offrir une réponse autonome et circonstanciée à un problème structurel. De plus, le sentiment qui prévaut est que la façon de répondre de l'État – tu as mentionné la logique bureaucratique – est sur le mode de la délégation, du faire au nom des autres. Cela finit par décourager les gens à s'impliquer dans les problèmes collectifs qui sont les leurs. Ce qui prédomine dans cette vision, c'est l'idée que nous devons faire

confiance à l'État pour résoudre ces problèmes et que l'implication personnelle n'est pas nécessaire.

Je me souviens de *The Spirit of 45*, le film de Ken Loach qui, par des entrevues avec des gens qui avaient joué un rôle dans l'entre-deux-guerres, rappelait ce qu'avait signifié en 1945 le triomphe du Labour et la mise en place du modèle de socialisme démocratique qu'il avait tenté d'appliquer à ce moment-là. Anticipant sur la fin du documentaire qui montrait le triomphe de Thatcher en 1979, les critiques que faisait le film étaient que les gens qui avaient fait triompher Attlee<sup>3</sup> sur Churchill, pensaient que le problème de la pauvreté et de l'inégalité serait résolu à partir du moment où il y aurait un État représentant l'ensemble de la population. Cela a conduit la population à se distancier du collectif et a facilité le fait que sous Thatcher les gens ont fini par se sentir uniquement les clients d'un État à qui ils ont payé des impôts, pour qui ils ont voté quand on le leur demandait et duquel ils ont reçu des services.

Aujourd'hui, cette idée du commun, cet appel à la récupération du commun, contient aussi l'idée d'engagement, d'implication, de devoir retrousser ses manches, comme on dit, pour défendre ce qui est collectivement considéré comme un droit. Et cela s'est manifesté à différentes époques avec l'anarcho-syndicalisme propre à Barcelone, le mutualisme, la coopération. Finalement, comme tu l'as dit, il y a dans ce concept de commun de nombreux éléments que certains utilisent à leurs propres fins mais qui favorisent aussi une dynamique d'action et non une attitude de simple délégation à ceux qui représentent l'ensemble de la société. Pour moi, c'est un point important.

**César Rendueles:** En effet, je pense que c'est l'élément central des conceptualisations les plus intéressantes de la politique des communs: une réception empathique mais critique de différentes traditions émancipatrices, ouverte à leur héritage mais aussi consciente de leurs limites. Ce qui

me paraît moins clair est de savoir dans quelle mesure ce qu'elles proposent constitue une alternative réaliste aujourd'hui. L'idée de communs renvoie à de petites sociétés paisibles, à des communautés où cet ensemble d'obligations et d'engagements partagés que nous appelons communs était clair et stable et où il existait des mécanismes de supervision reconnus et efficaces. Il est plus difficile de croire que ce modèle puisse remplacer avantageusement l'État dans un environnement globalisé qui, comme tu l'as souligné, est de plus en plus déterritorialisé.

En d'autres termes, pour moi, il est important de voir dans quelle mesure – au-delà d'un usage purement métaphorique – l'idée de commun a du sens dans les sociétés de masse, individualisées, multiculturelles, avec des styles de vie divers et où la complexité technique de beaucoup de problèmes est bien plus grande que dans les sociétés traditionnelles. Voulons-nous traiter la totalité des affaires publiques dans la logique du soutien mutuel avec ses exigences de forte implication personnelle? Peut-être que oui, mais alors, quelles sont les ressources politiques, matérielles, juridiques et institutionnelles dont nous avons besoin? Je pense que ce sont des questions que nous ne nous posons pas. Nous utilisons une rhétorique un peu sirupeuse en parlant de collectif et de commun. Mais le collectif dans une société de masse dans laquelle il existe des niveaux élevés de liberté individuelle et d'autonomie personnelle auxquels nous ne voulons certainement pas renoncer, a des implications très différentes que dans une petite société paysanne préindustrielle.

En fait, je pense que ce que nous vivons est une réapparition de questions qui, au fond, traversent la tradition émancipatrice depuis ses origines. Depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, les mouvements politiques de gauche se posent un problème embarrassant et préoccupant: dans quelle mesure les projets politiques socialistes sont-ils compatibles avec les standards de liberté d'une société industrielle complexe ou im-

pliquent-ils plutôt un retour réactionnaire à un communautarisme atavique ?

**Joan Subirats:** Il est vrai que les communs ne sont rien de bien nouveau si nous les replaçons dans une perspective historique. Il est évident que dans toute analyse historique des systèmes de subsistance et d'organisation collective, on retrouve la propriété commune, des biens communaux et des espaces de responsabilité et de gestion partagées. Sans remonter très loin, on mentionne souvent les Romains qui ont essayé d'éclaircir cette question en distinguant différents types de propriétés. Mais cela subsiste tout au long de la période féodale comme le montre la *Magna Carta* du XIII<sup>e</sup> siècle en Angleterre ou les nombreuses références aux propriétés communales ici en Espagne et dans de nombreuses communautés à travers le monde. Les terres communales ont subi ici comme dans bien d'autres régions les effets des expropriations et, plus tard, au début du capitalisme, des fameuses clôtures ou enclosures<sup>4</sup>. Ce qui est sûr est que, comme le dit Elinor Ostrom<sup>5</sup> et beaucoup d'autres après elle, on assiste à des continuités et des discontinuités dans la perpétuation des biens communaux ou des propriétés communes depuis ces temps-là jusqu'à aujourd'hui. Et la chose est devenue encore plus compliquée avec les biens communs numériques.

**César Rendueles:** Je ne suis ni historien ni anthropologue, mais j'oserais dire que les communs sont une réalité presque universelle dans les sociétés préindustrielles. La gestion collective des biens et services essentiels pour la communauté n'a pas vraiment été une option pour la plupart des peuples. Cela fait partie de ce genre d'institutions durables qui sont profondément liées aux conditions matérielles de subsistance. Le dilemme des communs – la possibilité que soit à l'œuvre une dynamique collective suicidaire qui épuise les ressources – a été très bien compris et de



nombreuses sociétés ont été assez habiles pour trouver un moyen de l'éviter. Je crois que cette universalité des biens communs a beaucoup à voir avec l'égalitarisme qui caractérise un grand nombre de ces sociétés. L'engagement à prendre soin des biens communs s'est fait dans des endroits où la plupart des gens avaient un accès plus ou moins similaire aux biens et services socialement valorisés – du moins par rapport aux sociétés contemporaines – et où les différences hiérarchiques reposaient davantage sur le statut que sur l'inégalité matérielle ou la capacité de coercition.

De toutes façons, ce genre de considérations générales est toujours très caricatural. On a tendance à penser les biens communs à partir d'une image romantique des sociétés traditionnelles comme si elles étaient institutionnellement homogènes alors qu'il y a eu de grandes variations au fil du temps et aussi, bien sûr, de nombreux échecs de sociétés incapables de trouver un moyen viable de gérer collectivement leur richesse partagée. Cela n'a pas non plus de sens de traiter toutes les ressources d'usage commun comme si elles étaient identiques. Une société de pêche, une ressource en eau, une forêt, le travail collectif de nettoyage des routes... sont des choses très différentes dont l'administration exige des conditions sociales différentes. Pour des raisons cognitives profondes, nous avons tendance à être beaucoup plus collaboratifs et généreux avec l'information et les biens immatériels qu'avec les biens matériels et, pour ces derniers, nous sommes plus égoïstes et moins collaboratifs quand il s'agit de biens de première nécessité.

Il faut aussi faire attention à ne pas idéaliser les communs historiques. Comme Karl Polanyi l'a expliqué<sup>6</sup>, il y a eu dans la plupart des sociétés une conjugaison de différentes formes d'institutionnalisation de l'économie. Parfois, le marché a eu des effets très positifs en termes de démocratisation. Par exemple, l'une des grandes innovations politiques de Périclès à Athènes a été la création d'un marché

alimentaire local pour briser les relations de dépendance aristocratiques. Alors que son rival aristocrate, Cimon, essayait d'attirer les citoyens moins fortunés en leur permettant de cueillir des fruits sur ses terres et en leur offrant un repas gratuit par jour, Périclès proposait un marché d'aliments locaux pour en finir avec le clientélisme. Les communs sont également intrinsèquement conservateurs et peuvent contribuer à bloquer des processus positifs de changement social et à stabiliser les relations sociales patriarcales, clientélistes ou xénophobes qui sont caractéristiques de nombreuses sociétés.

On devrait aussi faire attention quand on analyse le processus historique d'expropriation des communs. Le texte fondateur pour analyser cette question est le chapitre 24 du livre premier du *Capital* intitulé l'«accumulation primitive», dans lequel Marx explique essentiellement comment des millions de personnes ont abandonné leurs moyens de subsistance traditionnels pour commencer à travailler en échange d'un salaire. Marx voulait par là réfuter la mythologie de l'époque au sujet des entrepreneurs. Il fait valoir que l'apparition d'investisseurs intéressés à installer des usines et des entreprises n'est qu'une partie de l'histoire, l'autre partie étant qu'ils ont eu besoin d'un marché du travail où les gens sont prêts à travailler dans leurs entreprises et à leurs conditions. Et cette histoire, dit Marx, est violente et pleine de douleur. Dans la description de ce processus, Marx insiste sur le fait que c'est la destruction des biens communs essentiels à la survie des communautés paysannes par diverses interventions – politiques, législatives et policières – qui a poussé ces gens au salariat. Marx parle en particulier des processus séculaires d'enclosures de terres communales au profit des propriétaires terriens entre le XVII<sup>e</sup> et le XIX<sup>e</sup> siècle en Angleterre. L'analyse de Marx est cruciale et, de fait, c'est un processus qui s'est répété à plusieurs reprises partout dans le monde. Le problème est justement qu'elle est si puissante qu'on risque de

passer outre la diversité historique des processus de disparition des communs alors qu'en réalité, il s'agit d'un processus hétérogène et étalé dans le temps. Parfois rapide, parfois lent, parfois délibéré et parfois indirect. Je ne sais pas si on peut comparer les processus espagnols d'expropriation des terres<sup>7</sup> avec les lois anglaises sur le gibier<sup>8</sup>, la modification de l'article 27 de la constitution mexicaine par le gouvernement de Carlos Salinas en 1992<sup>9</sup> ou la délimitation de la durée de la propriété intellectuelle dans le domaine public par ce qu'on appelle la loi sur la protection de Mickey Mouse et d'autres changements législatifs similaires<sup>10</sup>.

**Joan Subirats:** Nous parlerons tout à l'heure plus longuement du débat Hardin-Ostrom<sup>11</sup>, mais il est vrai que nous exagérons souvent quand on relit l'histoire à partir de nos problèmes actuels. Je pense qu'il en est toujours ainsi. Et c'est un peu le cas de Garrett Hardin lorsqu'il soulève la fameuse «tragédie des communs». Écologiste, Hardin se préoccupait avant tout de la surpopulation de la planète et, pour justifier son point de vue, il se réfère strictement à l'idéal de l'*homo economicus* qui veut qu'on agisse tous selon la logique de maximiser notre profit et qu'on est donc toujours en concurrence avec ce qui nous entoure. Dans cette perspective, l'idée du commun est très ingénue, très naïve. Il est naturel de s'emparer de ce qui appartient à tout le monde et ça finit par ne plus appartenir à personne. Pour éviter que cela ne se produise, on doit, d'une manière ou d'une autre, institutionnaliser des limites à cette tendance naturelle à agir comme un *free rider*, un profiteur ou un passager clandestin. Quand on explique a posteriori le phénomène des enclosures, il est donc logique de dire qu'il vaut mieux, d'un point de vue lucratif, économique et collectif, que chacun des membres de la communauté qui gèrent le commun prenne soin de son propre espace.

Tu dis qu'il y a un certain romantisme et une certaine naïveté quand on parle aujourd'hui du commun en utilisant

des exemples historiques qui n'ont pas grand-chose à voir avec la réalité actuelle. Tu as sans doute raison. Mais quand on analyse la gestion du commun d'un point de vue historique, on trouve des exemples et des idées qui démontrent la souplesse de ce système et les différentes manières qu'il a de s'ajuster. Par exemple, dans certains règlements sur les propriétés forestières, les arbres ne pouvaient pas être coupés mais des branches tombées pouvaient être utilisées. Seuls ceux qui y vivaient depuis des années pouvaient s'approprier ces branches. De fait, je crois qu'en Galice, il existe encore des règles qui permettent de ramasser du bois de la forêt si, l'année précédente, la fumée est sortie de votre cheminée, ce qui montre que vous faites toujours partie de la communauté. Dans certaines communautés de Oaxaca, on me disait qu'une des questions qui se posait était de savoir comment mesurer l'obligation de travail communautaire d'un membre qui a émigré aux États-Unis. La règle est que pour continuer à faire partie de la communauté et utiliser les ressources communes, tu dois contribuer par ton travail. Mais si tu n'es pas là, peux-tu acheter le travail des autres pour remplir cette obligation communautaire ? Si on peut acheter le travail, on entre dans une logique de rupture des règles du commun. Cela signifierait la rupture de l'égalité originelle dont s'est servi Locke<sup>12</sup> pour justifier la dérive d'un état de nature égalitaire et sans conflit vers une situation de grande inégalité sociale attribuable non pas à un système mais à des décisions individuelles prises plusieurs années auparavant.

Si on regarde dans l'histoire et on en sort la *Magna Carta* de 1217 pour la transplanter dans le monde d'aujourd'hui<sup>13</sup>, on ramène sans aucun doute un grand nombre de faits historiques très étalés dans le temps et très différents les uns des autres à une seule idée : l'idée du commun. Toutefois, en dépit de la schématisation que cela peut entraîner et que tu soulignes à juste titre, il est évident que, finalement, ce qui est intéressant est la capacité de mobilisation

politique que cette notion peut avoir à un moment où tout est marché, marché et marché.

Le concept devient donc populaire pour plusieurs raisons : premièrement, parce qu'il existe un processus de nouvelles enclosures<sup>14</sup> ou nouvelles clôtures/privatisations. C'est-à-dire la crainte que le marché entre dans des espaces où il semblait ne pas entrer auparavant, comme les soins<sup>15</sup>, les services sociaux, l'action communautaire. Avec des concepts comme partenariat, concertation, prestation privée de services publics, on confond de plus en plus le public et le privé. Il est clair qu'on exagère souvent les dangers de la «privatisation», en confondant la prestation non publique d'un service public avec sa privatisation. Il n'est pas en soi négatif que les espaces publics et les espaces non étatiques (qu'ils soient marchands ou non) partagent des responsabilités et des services. Le problème, ce sont les impacts de la privatisation ou marchandisation de certains espaces considérés jusqu'ici comme essentiellement publics ou qui offrent des services sociaux de base. Leur prise en mains par des entreprises finissent par provoquer une ségrégation parmi les usagers ou par réduire les budgets sans tenir compte des effets sociaux que cela peut générer. L'exemple le plus clair est l'eau, mais nous pourrions aussi parler du logement ou de l'énergie. Ce problème se pose également dans le monde numérique. Jusqu'à quel point le marché pourra-t-il également s'appropriier et contrôler ce nouvel espace qui est apparemment plus propice à la réciprocité et à la collaboration? Ce sont des questions qui contribuent à élargir le débat sur les communs. Il n'est donc pas étonnant que l'on recherche des exemples historiques qui se rattachent à ce qu'ont été les enclosures du début du capitalisme aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. Et cela est également tout à fait évident pour les questions environnementales. Le fait qu'Elinor Ostrom, étant politologue et non pas économiste, ait reçu le Prix Nobel d'économie en 2009 est dû à ce qu'une grande partie de son travail vise à démontrer la

meilleure qualité et résilience environnementale des espaces et des biens gérés sur un mode de commun quand on les compare à ceux gérés selon une logique commerciale ou étatique. D'ailleurs, en espagnol comme en français, le titre de son livre a été traduit par *La gouvernance des biens communs* (*El gobierno de los bienes comunes*) alors que le titre anglais est « Gouverner les Communs » (*Governing the Commons*).

Ces dernières années, on a vu ce débat se déplacer dans la sphère numérique. Ostrom elle-même y a participé dans ses derniers travaux peu avant sa mort avec l'aide de Charlotte Hess<sup>16</sup>. Mais, dans son sillage il y a aussi David Bollier<sup>17</sup>, Yochai Benkler<sup>18</sup> ou Lawrence Lessig<sup>19</sup> qui évoquent les biens communs et l'idée que dans la société de la connaissance, les biens n'ont pas la caractéristique de rivalité si présente dans d'autres domaines. Cela permet donc d'avoir des comportements plus partagés qui génèrent aussi plus de valeur et de meilleurs résultats que dans une logique de concurrence.

Si on ramène tout cela aux nombreux débats actuels où prédomine un sentiment de crise et d'incertitude face au futur, il est normal et il faut y revenir dans cette exploration initiale que nous faisons, que les gens abordent ce concept pour ce qu'il a de prometteur et captivant. Prometteur, parce qu'il apporte de nouvelles réponses qui, avec un ancrage historique, renforcent l'idée d'action collective, de réaction commune à l'échec que signifie pour beaucoup le manque de réponse adéquate de la sphère publique et étatique. Le concept est plein d'espoir puisqu'il renouvelle l'arsenal des réponses utilisées jusqu'à présent dans le domaine de la défense de l'égalité et de la solidarité sociale.

**César Rendueles:** Je suis d'accord, je trouve cela prometteur, ne serait-ce qu'en réaction à la frénésie de marchandisation que nous vivons. Cependant, je crois qu'il y a aussi des zones d'ombre dans certains aspects des débats

contemporains sur les communs qui n'ont rien de nouveau et qui viennent de l'extérieur, avec un discours apparemment plus innovant. Je crois que parfois, avec la rhétorique du commun on nous fait passer en douce une mise à jour décaféinée de la critique anti-institutionnelle de la fin des années 1960 et franchement, je pense que c'est un héritage dangereux. Cette critique me paraît déjà ambiguë dans son contexte d'origine, mais de nos jours elle est souvent élitiste et complice des dynamiques marchandes. Il semble parfois que la défense des communs revient à valider le rejet néolibéral de l'État-providence. Je suis très critique à l'égard des politiques étatiques, mais je pense qu'il faut développer des alternatives à partir d'une position radicalement différente de celle des élites économiques ■

## Notes

1. En voulant se différencier de « commun » au sens d'« ordinaire », le néologisme « Procomùn » est le terme espagnol qui se rapproche plus du terme « commoning » en anglais ou de l'« en-commun » du philosophe Jean-Luc Nancy repris par Achille Mbembe. [NdT]
2. Zygmunt Bauman (Poznan, 1925) est un sociologue, philosophe et essayiste polonais. Son travail traite, entre autres, de questions telles que les classes sociales, le socialisme, l'holocauste, l'herméneutique, la modernité et la postmodernité, le consumérisme, la mondialisation et la nouvelle pauvreté. Il a développé le concept et créé le terme de « modernité liquide ».
3. Clement Richard Attlee (Putney, 1883 – Westminster, 1967) célèbre homme politique britannique, chef du parti travailliste entre 1935 et 1955 et Premier ministre du Royaume-Uni entre 1945 et 1951. Au cours de son mandat, il a jeté les bases de l'État-providence dans son pays, en créant, entre autres, les soins de santé universels et gratuits au Royaume-Uni.
4. Le terme « enclos » (enclosure) fait référence à la fermeture des terres communales en faveur des propriétaires en Angleterre

entre le XVIII<sup>e</sup> et le XIX<sup>e</sup> siècle. Cette loi a obligé tous les agriculteurs à payer pour devenir propriétaires des terres et à payer pour pouvoir les utiliser. La presque totalité d'entre eux les ont perdues, mais en échange on leur donnait un travail provisoire même s'ils étaient laissés pratiquement sans abri.

5. Elinor Ostrom (Los Angeles, 1933–2012) était une politologue américaine, prix Nobel d'économie en 2009, partagé avec Oliver E. Williamson, pour « *son analyse de la gestion des ressources mises en commun* ». Ostrom est considérée comme l'une des scientifiques les plus éminentes dans le domaine des ressources partagées ou des biens communs (*commons*).

6. Karl Polanyi (Vienne, 1886 – Pickering, 1964) sociologue et philosophe qui a travaillé dans le domaine de l'anthropologie économique et de la critique de l'économie orthodoxe. Dans son livre de 1944 *La grande transformation* (*The Great Transformation: The Political and Economic Origins of Our Time*) il tente d'expliquer la grande crise économique et sociale par laquelle, dès le début du XX<sup>e</sup> siècle, prend fin en Occident une période relativement longue de paix et de confiance dans le libre-échange. Polanyi cherche plus précisément les causes profondes d'une longue série de conflits et de turbulences qui comprend deux guerres mondiales, la chute de l'étalon-or ou l'émergence de nouveaux projets politiques totalitaires. En fin de compte, *La grande transformation* caractérise le libéralisme économique comme un projet utopique dont la mise en œuvre aurait détruit les fondements matériels et politiques de la société moderne.

7. Les « expropriations » (*desamortizaciones*) en Espagne furent un long processus historique, économique et social qui commença à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle avec la dénommée « expropriation de Godoy » (1798) – bien qu'il y ait eu un précédent sous le règne de Charles III d'Espagne - et qui se termine dans un XX<sup>e</sup> siècle déjà bien avancé (décembre 1924). Elle consistait à mettre sur le marché, après une expropriation forcée et par le biais d'une vente publique aux enchères, les terres et les biens qui jusqu'alors ne pouvaient pas être cédés (vente, hypothèque ou cession) et qui étaient propriété de ce que l'on appelait les « mains mortes », c'est-à-dire



l'Église catholique et les ordres religieux et aussi de ce qu'on appelait les terres en friches et les terres communales qui servaient de complément à l'économie précaire des paysans.

**8.** Les lois anglaises sur le gibier étaient des lois qui aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles autorisaient et réglementaient la chasse à courre par les élites tout en interdisant, avec des peines très lourdes, la chasse traditionnelle qui était à la base de la subsistance des paysans pauvres. Voir *La guerre des forêts*, E.P. Thompson, La Découverte, 2017.

**9.** En 1992, au moment de l'entrée du Mexique dans l'Accord de Libre-Échange Nord-Américain (ALENA), le gouvernement de Carlos Salinas a abrogé l'article 27 de la Constitution protégeant les terres communales.

**10.** En 1998, le président des États-Unis Bill Clinton a adopté une loi prolongeant la durée du copyright d'une œuvre appartenant à une entreprise à 95 ans après sa publication. Elle est connue sous le sobriquet de «Loi sur la protection de Mickey Mouse» parce qu'elle a été adoptée au moment où Mickey Mouse était sur le point d'entrer dans le domaine public en vertu de la législation antérieure.

**11.** Garret Hardin (1915-2003) était un chercheur en bio-mathématique américain qui a mis en garde contre les problèmes de surpopulation. Son article «La tragédie des communs» (*Science*, 1968) a incité Elinor Ostrom à étudier la réalité des communs pour le réfuter.

**12.** John Locke (Wrington, 1632 – Essex, 1704) était un philosophe et médecin anglais considéré comme l'un des penseurs les plus influents des Lumières et connu sous le nom de «père du libéralisme classique». Ses écrits ont influencé Voltaire et Rousseau, de nombreux penseurs des Lumières écossais ainsi que les révolutionnaires américains. Ses contributions au républicanisme classique et à la théorie libérale se reflètent dans la Déclaration d'Indépendance des États-Unis.

Locke a été le premier à définir le moi comme une continuité de la conscience. Il postule qu'à la naissance, l'esprit était une ardoise non écrite ou *tabula rasa*. Contrairement à la philosophie carté-

sienne – basée sur des concepts préexistants – il a soutenu que nous naissons sans idées innées mais qu’au contraire, la connaissance n’est déterminée que par l’expérience venant de la perception sensorielle.

**13.** Peter Linebaugh, *The Magna Carta Manifesto: Liberties and Commons for All*, University of California Press, 2009 [L’introduction de ce livre a été traduite en français dans *Libres Savoirs*, C&F éditions, 2011].

**14.** En anglais dans le texte. [NdT]

**15.** De « *cuidado* » en espagnol qui est l’équivalent du « *care* » anglais. [NdT]

**16.** Charlotte Hess est une chercheuse et autrice spécialisée sur le thème des communs et les questions culturelles qui a collaboré pendant des années (1991-2012) avec Elinor Ostrom à l’Université d’Indiana. Elle a publié avec Elinor Ostrom en 2007 un recueil d’articles sous le titre évocateur de *Understanding knowledge as a commons* (MIT Press).

**17.** David Bollier est un activiste, écrivain et stratège politique américain. D. Bollier définit son travail comme « *la promotion des biens communs en explicitant la façon dont les technologies numériques changent la culture démocratique, en s’opposant aux abus des lois sur la propriété intellectuelle, et en appuyant les droits des consommateurs et la promotion de l’activisme social* ». Il est cofondateur et membre du groupe d’intérêt public Public Knowledge et du Commons Strategy Group.

**18.** Yochai Benkler est titulaire de la Chaire Jack N. et Lillian R. Berkman en Droit des entreprises à la Harvard Law School. Il est l’auteur des livres *The Wealth of Networks* (Yale University Press, 2006; version en espagnol, Icaria, 2015; version en français *La richesse des réseaux*, Presses de l’Université de Lyon, 2009) et *The Penguin and the Leviathan* (Crown Business, 2011; version en espagnol, Deusto, 2012). Les travaux de Y. Benkler se concentrent sur la gestion des ressources dans les environnements en réseaux dans une perspective de communs. Il a créé l’expression « *production peer-to-peer basée sur le commun* » (*P2P commons based production*, également appelé « *bien commun* », « *biens communaux* »

ou «travail collaboratif») pour décrire des démarches collaboratives comme le logiciel libre ou Wikipédia qui sont basées sur des données partagées. Il utilise également le terme «économie de l'information en réseau» (*networked information economy*). Son livre *The Wealth of Networks* explore les façons dont les technologies de l'information permettent de nouvelles formes de collaboration qui peuvent avoir des conséquences transformatrices dans l'économie et la société.

**19.** Lawrence Lessig (Dakota du Sud, 1961) est avocat et universitaire spécialisé en droit du numérique, fondateur du Center for Internet and Society de l'Université Stanford et créateur et promoteur de l'initiative Creative Commons.

# Colophon

Cet ouvrage de la collection **interventions** a été composé avec des logiciels et typographies libres. La mise en page est réalisée en html, css et javascript avec le framework Paged.js (<https://www.pagedmedia.org/> et merci à Julien Taquet pour son soutien). Le rendu calculé par le logiciel Chromium sous linux xubuntu. Les typographies utilisées sont Chunk Five de Meredith Mandel (<http://www.theleagueofmoveabletype.com/>), Zilla Slab de Peter Bilák et Nikola Djurek (<https://www.typotheque.com/>) et Cousine de Steve Matteson. Il n'est jamais trop tôt pour l'émancipation et nous espérons que nos lecteurs nous pardonneront les quelques limitations typographiques que cela implique pour ce volume. Suivre cette collection, ce sera suivre les progrès de cette méthode libre de mise en page.

Imprimé en France par Laballery à Clamecy (58)

N° d'impression :

Achévé d'imprimer en novembre 2019

Dépôt légal novembre 2019

ISBN 978-2-915825-96-1

<https://cfeditions.com>



**César Rendueles & Joan Subirats**

# La cité en communs

**Des biens communs au municipalisme**

Traduit de l'espagnol par Alain Ambrosi

« Le plus local finit aujourd'hui par être le plus global.  
Et cela donne une force et une signification  
particulière à la connexion entre les villes. »

Dans un échange intellectuel vivant et animé, les chercheurs et activistes espagnols Joan Subirats et César Rendueles considèrent le rôle de l'activité commune, le *commoning*, pour mobiliser les populations dans les municipalités, les écoles ou les coopératives.

L'expérience du réseau international des « villes sans peur » et le « municipalisme » irriguent cet ouvrage et ouvrent des perspectives stimulantes au moment où, en France, de nombreux acteurs veulent construire des villes en commun(s).

**Joan Subirats**, spécialiste des questions urbaines et de la gestion publique à l'Université Autonome de Barcelone, est engagé auprès d'Ada Colau à la mairie de Barcelone avec Barcelona en comú.

**César Rendueles** est professeur de sociologie à l'Université Complutense de Madrid, spécialisé en philosophie politique et gestion culturelle.

18 € – imprimé en France  
ISBN 978-2-915825-96-1  
<https://cfeditions.com>



9 782915 825961